

### Délibération 2018 CS 06 du Comité Syndical du Parc naturel régional du Luberon

#### **Objet : PROGRAMME APSIF 2018 – DEMANDE DE FINANCEMENT A LA REGION**

L'an deux mille dix-huit et le 9 janvier à 14h, les membres du Comité syndical du Parc naturel régional du Luberon convoqués le 3 janvier, se sont réunis à la Maison du Parc à Apt sous la présidence de Dominique SANTONI.

Le quorum était atteint avec 50 présents (39) ou représentés (11) pour 48 requis.

#### **Etaient présents :**

**Mesdames** Geneviève JEAN, Valérie DELONNETTE, Anne-Cécile REUS, Nadine SARTO-BARANCOURT, Marie-Thérèse CARMAGNOLE, Claire ARAGONES, Jacqueline COMBE, Anne-Marie CHEYREZY, Yolande PRIMO, Sabine GATIN, Michelle WOLFF, Gisèle MAGNE, Catherine SERRA, Dominique SANTONI, Noëlle TRINQUIER, Roselyne GIAI-GIANETTI, Nathalie CZIMER-SYLVESTRE

**Messieurs** Mickaël CAVALIER, Roland PETIET, Gino MORELLO, André BERGER, Didier PERELLO, Christian AUTARD, Alessandro POZZO, Michel RUFFINATI, Jacques DECUIGNIERES, Jean-Pierre LEROUX, Serge VANNEYRE, Claude BADOCC, Alain CAHOUR, André BOUFFIER, Alain DEILLE, Max FAYET, Bernard FRAYSSINET, Pierre BENAS, Philippe BRESSANGE, Jean-Pierre BOYER, Daniel LECORNEC, Jean-Pierre PEYRON

#### **Avaient donné pouvoir :**

##### **Mesdames**

Gaëlle LETTERON à Nadine SARTO-BARANCOURT

Laurence DE LUZE à Geneviève JEAN

Marie-Elisabeth CHRISOSTOME à André BERGER

Christiane NAJI à Michel RUFFINATI

Stéphanie NEGREL à Christian AUTARD

Elisabeth AMOROS à Dominique SANTONI

Jacqueline BOUYAC à Stéphane SAUVAGEON

##### **Messieurs**

Pierre POURCIN à André BOUFFIER

Arnaud BOUTET à Valérie DELONNETTE

Jean-Daniel DUVAL à Jacqueline COMBE

Joël RAYMOND à Jean-Daniel DUVAL

Jean-François LOVISOLO à Noëlle TRINQUIER

#### **Etaient excusés**

**Mesdames** Paule DAPRES, Suzanne BOUCHET, Danielle BRUN

**Messieurs** Félix BOREL, Richard KITAEFF, Philippe DAUMAS, Julien AUBERT

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales,  
Vu le programme d'aide à la mise en place d'« assistants de prévention et de surveillance des incendies de forêt (ASPIF) » de la Région Provence-Alpes-Côte d'Azur,

Après en avoir délibéré, le Comité syndical, à l'unanimité :

- **DECIDE** de reconduire en 2018 le dispositif APSIF pour un montant de 115 220 € TTC comprenant le recrutement de 34 jeunes (17 en juillet et 17 en août) et d'un coordonnateur sur 3 mois, leur équipement et formation, les outils d'information et de sensibilisation du public,
- **DECIDE** le recrutement des emplois saisonniers,
- **S'ENGAGE** à inscrire les crédits correspondants au Budget prévisionnel 2018,
- **APPROUVE** le plan de financement de l'opération suivant et les évolutions susceptibles d'intervenir sous réserve que le total de l'enveloppe des dépenses n'en soit pas modifié et le montant de participation du Parc pas augmenté :

- Région (80 %)	92 176 €
- PNRL (ingénierie)	8 220 €
- PNRL (crédits)	14 824 €
<b>TOTAL</b>	<b>115 220 €</b>

- **AUTORISE** la Présidente à signer toute pièce utile à la mise en œuvre de cette décision

Ainsi fait et délibéré, les jour, mois et an que dessus.

La Présidente,



  
Dominique SANTONI

Nombre d'annexe(s) jointe(s) : 0